

## SEANCE ORDINAIRE DU 27 AOUT 2014

**Président** M. Salvatore LA ROCCA, Maire

**Présents :** Christine JECKEL. Jean PASTOR. Frédéric SCHUBNEL. Séverine BERGE. Nicole CHRISTEN. Jean-Jacques OURTAU. Laurence BURKHARD. Denis URBANY. Meggane ZANCHIN. Edmond EMERAUX. Gwladys RIGOLLET. Sébastien ALBOUZE. Julie POITOU. Arnaud GRAFF. André GLAUDE. Patricia LOBSTEIN. Jean-Marie KLEIN. Julia RUSSO. \_\_

-----  
Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 11 JUIN 2014

**44/2014 - RENOUVELLEMENT DES BAUX DE CHASSE POUR LA PERIODE DU  
2 FEVRIER 2015 au 1<sup>er</sup> FEVRIER 2024  
Modalités de consultation des propriétaires**

Le Maire expose au Conseil Municipal que conformément au cahier des charge type des chasses communales ou intercommunales de Moselle annexé à l'arrêté n° 2014-DDT-SERAF-UFC N°55 du 25 JUILLET 2014, il appartient au Conseil Municipal :

- de consulter les propriétaires fonciers sur la destination des produits de chasse
- de choisir le mode de consultation desdits propriétaires :  
soit par une réunion, soit par une consultation écrite de ces derniers.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal adopte le mode de consultation des propriétaires par réunion qui se tiendra le :

***MARDI 16 SEPTEMBRE 2014 à 20 H 30***  
***Au Centre Culturel – 5 rue de l'Eglise à DISTROFF***

**45/2014 - AVENANT AU MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR L'ECO CITE  
LA CROISEE DES CHEMINS**

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 7 octobre 2011 attribuant le marché de maîtrise d'œuvre pour le futur lotissement communal à TERRITOIRES DURABLES-CONSEIL, mandataire, ACE ARCHITECTURES, co-traitant 1 et INFRA SERVICES, co-traitant 2.

Vu l'avenant n°1 en date du 10 MARS 2012,

Vu l'avenant n°2 en date du 5 SEPTEMBRE 2012,

Le Maire présente au Conseil Municipal l'avenant n°3 demandé par TERRITOIRES DURABLES CONSEIL pour l'intégration de l'intéressement du groupement de Maîtrise d'œuvre aux économies réalisées sur le montant des travaux sur base de l'objectif initial du Maître d'Ouvrage de 2 000 000 € HT.

Le montant de l'avenant est de **23 601,63 € HT** (soit 11 % d'augmentation) ce qui porte le nouveau montant du marché à **244 976,63 € HT**.

Délibération adoptée à l'unanimité.

*Jean-Marie KLEIN demande s'il n'est pas prématuré de payer la prime à l'intéressement tant que les travaux ne sont pas finis. J'espère que nous n'aurons pas de mauvaises surprises.*

*Salvatore LA ROCCA lui explique que les travaux sont pratiquement terminés et que leur travail est fait.*

*André GLAUDE a entendu dire que la commune offrirait les bornes de comptage aux futurs habitants.*

*Salvatore LA ROCCA lui précise que NON.*

#### **46/2014 - LES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES**

Les activités complémentaires à l'école seront programmées par périodes, rythmées par les vacances scolaires :

- De la rentrée à la Toussaint
- De la Toussaint à Noël
- De Noël à Février
- De Février à Pâques
- De Pâques aux grandes vacances

Les activités seront définies et adaptées à chaque cycle (selon les cycles de l'éducation nationale)

- Cycle 1 : maternelles
- Cycle 2 : CP - CE1
- Cycle 3 : CE 2 - CM1 - CM2

##### ***Cycle 1***

##### **Petite, moyenne et grande section de l'école maternelle**

Effectif total : 81 élèves

(- 17 extérieurs et -18 APC)

= 46 élèves

**soit 3 groupes d'environ 15 élèves**

**éveil musical - éveil corporel – jardinage**

##### ***Cycle 2***

##### **CP et CE1**

Effectif total : 51 élèves

(- 10 APC )

= 41 élèves

**soit 3 groupes d'environ 15 élèves**

**musique - danse – foot**

##### ***Cycle 3***

##### **CE 2 -CM 1- CM2**

Effectif total : 96 élèves

(- 20 APC) = 76 élèves

soit 5 groupes d'environ 15 élèves  
théâtre – handball – yoga – chant choral - pétanque

### Activités proposées cycle 1

Maternelle petite, moyenne et grande section			
<b>Période rentrée /Toussaint</b>			
Petite section	A	Éveil corporel	Salle de motricité maternelle
Moyenne section	B	Éveil musical	Ecole de musique - ancienne école maternelle
Grande section	C	Jardinage	Nouveau jardin pédagogique
<b>Pour les périodes suivantes nous proposerons la découverte d'activités nouvelles</b>			
		Initiation langues étrangères	
		Contes et légendes approche de la bibliothèque	
<b>Ainsi chaque enfant découvrira au minimum 5 activités différentes au cours de l'année scolaire</b>			

### Activités proposées cycle 2

CP et CE1			
<b>Période rentrée / Toussaint</b>			
	D	Éveil musical	Ecole de musique
	E	Danse	Grande salle centre culturel
	F	Foot	Cour de l'école
<b>Pour les périodes suivantes nous proposerons la découverte d'activités nouvelles</b>			
		Jeux de sociétés	

		Tennis de table	
--	--	-----------------	--

Ainsi chaque enfant découvrira au minimum 5 activités différentes au cours de l'année scolaire

### Activités proposées cycle 3

#### CE2, CM1 et CM2

<b>Période rentrée / Toussaint</b>			
	G	Théâtre	Salle du périscolaire
	H	Handball	Cour de l'école
	I	Chant choral	Ecole de musique
	J	Pétanque	Espace vert ancienne école maternelle
	K	Yoga	Salle 2 <sup>ème</sup> étage centre culturel

**Pour les périodes suivantes nous proposerons la découverte d'activités nouvelles**

		Bibliothèque	
		Peinture, artisanat	
		Judo	

Ainsi chaque enfant découvrira au minimum 5 activités différentes au cours de l'année scolaire

### **Réforme des rythmes scolaires**

Nous avons réorganisé les nouveaux rythmes scolaires en tenant compte des élèves qui seront en APC avec les enseignantes.

Ainsi, nous avons réduit le nombre d'ateliers à 11 au lieu de 16 prévus initialement, 📉 réduction sensible du coût prévisionnel.

Afin que le bus puisse venir chercher les enfants à 12 Heures le mercredi, il y a un surcoût pour les communes d'Inglange et Budling. Ces communes ont émis un avis favorable à cette participation.

#### **47/2014 - TRAVAUX RUE DU PARC**

**Le Maire présente au Conseil Municipal un exposé faisant le point sur les travaux rue du Parc.**

**En effet, la partie allant de l'Intersection de la Rue des Fleurs (côté droit en entrant au village) jusqu'au pont SNCF est prise en charge par la communauté de Communes de l'Arc Mosellan.**

**Pour ce fait, il est nécessaire d'établir une convention tripartite entre la commune de Distroff, le Conseil Général de la Moselle et la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan.**

**Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer ladite convention.**

- Approbation par le consuel EDF des travaux d'enfouissement des réseaux
- Réajustement des études d'aménagement :
  - Suppression des d'âne
  - Mise en place d'un feu tricolore «intelligent» intersection rue des fleurs – rue du stade
  - Réduction de la portion des travaux qui s'arrêteront à hauteur du portail du parc et de l'entrée de la maison de la famille Klein JM
  - Convention à signer entre le Conseil Général, la commune et la Comcom Arc Mosellan

#### **48/2014 - INAUGURATION DU LOTISSEMENT LA CROISEE DES CHEMINS**

**Dates à retenir :** 18, 19 et 20 septembre :

- Jeudi 18 septembre à 10h : visite d'élus de Wallonie (Belgique)
- Vendredi 19 septembre à partir de 15h: Table ronde et inauguration
  
- Samedi 20 septembre à partir de 15h : porte ouverte : ouverture au public

André GLAUDE et Jean-Marie KLEIN soulignent le fait que le terme « Inauguration » est un peu pompeux car on n'inaugure pas un lotissement qui de plus est n'est pas terminé.

Mr le Maire approuve la modification du terme inauguration.

André GLAUDE précise qu'il conviendrait que les parterres du lotissement soient nettoyés pour l'occasion.

De plus, il souhaite que l'écoulement des eaux pluviales ne pose pas de problèmes et surtout que les gens ne se branchent pas sur le réseau d'eaux usées en cas de difficultés.

#### **49/2014 - RENCONTRES DE L'ETE : HABITANTS/JEUNESSE**

**Pendant l'été :** de nombreux habitants sont venus en mairie se plaindre des nuisances liées aux activités et jeux de notre jeunesse (parking église, Marronniers, Coteaux, abords du cimetière, aire de jeux lot des Bleuets, etc...)

- Conscients de ces réalités Mr le maire a organisé une rencontre avec les jeunes
- L'expression des jeunes : avoir un véritable espace de jeux dédié éclairé
- Proposition à débattre : aménagement de l'espace devant le stade et le club house (photo+ devis estimatif)

Mr le Maire demande au Conseil s'il faut poursuivre la réflexion de proposition d'aménagement de l'ancien terrain de Basket situé à côté du terrain de foot ?

JM KLEIN : les jeunes vont-ils y aller ? Il faudrait d'abord faire un essai en allumant la lumière afin de voir s'il y a du monde.

Et, est-ce que le fait d'avoir un city stade ne perturberait pas la salle multi-activités ?

S LA ROCCA : des devis vont vous être montrés pour information mais doit-on poursuivre des demandes ?

J PASTOR : Oui pour explorer cette piste.

C JECKEL : Oui pour explorer cette piste.

E EMERAUX : Oui pour explorer cette piste.

J POITOU : pas sûre que les jeunes descendent jusque là, il ne faut pas engager trop de frais.

S BERGE : pense qu'il faut y aller progressivement.

JJ OUTAU : pense qu'il faut y aller progressivement.

JM KLEIN : les jeunes qui vont chez MECAREP et au Marronnier ont des voitures et jouent au ballon.

A GLAUDE : il faut mettre de la lumière et une clôture provisoire afin de voir si les jeunes y vont.

P LOBSTEIN : pense qu'il faut y aller progressivement.

J RUSSO : on essaie et on verra

L BURKHARD : oui mais il faut mettre des poubelles

S ALBOUZE : oui avec poubelles

A GRAFF : personne n'a encore trouvé la solution donc on peut essayer.

N CHRISTEN : il faut garder la relation avec les jeunes. Il faut aller les rencontrer.

D URBANY : il faut faire quelque chose sinon on aura toujours les mêmes problèmes.

G RIGOLLET : ça ne changera rien mais si ça peut réduire et diminuer la gêne causée, il faut essayer.

F SCHUBNEL : si on doit faire le minimum, il faut le faire bien.

Mr le Maire informe le conseil qu'à partir de cette discussion, on va solliciter 3 entreprises pour avoir des devis.

## **50/2014 - TRAVAUX D'AMENAGEMENT URBAINS A CHARGE DE LA CCAM**

Le Maire informe le Conseil que certains travaux des communes peuvent être financés par la CCAM. Il s'agit de la requalification des espaces urbains ou de l'enfouissement des réseaux secs.

Afin de quantifier les travaux, les communes de la CCAM doivent se prononcer avant le 15 Septembre 2014. Il convient même de le dire le plus tôt possible afin de pouvoir être prioritaire ;

Les projets suivants peuvent être présentés à la CCAM.

Projet 1 : Terminer l'entrée du village côté rue du Parc (Giratoire)

Projet 2 : Aménagement de la placette du marronnier avec les sculptures qui sont à l'atelier.

Projet 3 : autre idée

Suite à une rencontre de Mr le Maire avec Mme BREGEARD du Conseil Général, celle-ci va demander à un bureau d'études un devis afin de connaître le coût des travaux pour un giratoire.

Mr le Maire pense que le mieux cette année, en raison des travaux de la rue du Parc est de demander une étude précise sur le projet n°1 soit la requalification de l'entrée du village.

**Le Maire informe le Conseil Municipal que certains travaux des communes peuvent être financés par la CCAM. Il s'agit de la requalification des espaces urbains ou de l'enfouissement des réseaux secs.**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, sollicite la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan pour :**

- **En 1<sup>ère</sup> priorité la requalification de l'entrée du village – rue du Parc – pour la mise en place d'un giratoire.**
- **En seconde priorité l'aménagement de la placette du marronnier.**

### **51/2014 - TRANSPORTS EN COMMUN**

Une enquête a été menée au début de l'été. 32 réponses ont été données concernant environ 50 enfants allant au lycée au collège à Thionville.

- **Besoin principal exprimé : transport scolaire vers Thionville**
  - **matin + ou – 7h15**
  - **soir + ou – 17h15**

SMITU : Propositions :

- **Option 1 : 17516 passages annuels avec 2 arrêts : 82.539 €**
- **Option 2 : 8758 passages annuels avec 1 arrêt : 52508.07 €**
- **Option 3 : 7916 passages annuels avec 2 arrêts : 49541,68 €**
- **Option 4 : 3958 passages annuels avec 1 arrêt : 35404.10 €**

Les propositions du SMITU étant trop onéreuses pour la commune, il faut trouver d'autres solutions.

La réflexion est à poursuivre tout en sachant qu'il y a un nouveau président au SMITU et que les prix seront peut être à la baisse, ou alors une autre solution.

JM KLEIN demande pourquoi la SNCF ne fait rien de plus. Nous avons une gare qui ne sert pas à grand-chose.

A GLAUDE dit que c'est une promesse de campagne électorale. Lui ne l'a pas faite car il connaissait le coût et savait que ce n'était pas possible.

JJ OURTAU dit que cette somme avait été prévue au budget et qu'il a été voté. Nous avons été présomptueux car nous n'avions pas le prix exact.

S LA ROCCA : vous n'allez pas nous empêcher de réfléchir et de changer d'avis !

A GLAUDE précise qu'il se doit de le dire car il y a des gens qui ont voté pour la liste de majorité car ce projet les intéressait.

S LA ROCCA : André tu as raison mais c'est moi qui porte la responsabilité et j'assume !

### **52/2014 - AGRANDISSEMENT DU CIMETIERE**

Il convient de réfléchir sur ce sujet :

- **En dehors des columbariums, il reste peu de place pour des tombes classiques**
- **Les murs d'enceinte sont très dégradés (particulièrement à l'arrière côté SNCF)**

Propositions :

- Anticiper l'achat des terrains zone UE4
- Chiffrer les travaux pour aborder le prochain budget

**Le Maire expose au Conseil Municipal que le cimetière communal devient petit. En effet, il ne reste que quelques places en dehors du columbarium.**

**Afin de palier à ce problème, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, autorise le Maire à lancer la procédure d'acquisition pour les terrains situés à l'arrière du cimetière.**

**L'avis des domaines sera demandé.**

### **POINT INFORMATIONS**

\* Pour la rentrée scolaire, tous les membres du Conseil qui peuvent être présents seront les bienvenus.

Pour le mercredi matin, 1<sup>ère</sup> journée des rythmes scolaires seront présents : Laurence, Nicolle, Julia, Meggane, Edmond, Julie, Christine et Jean. RDV à 10 Heures.

#### **\* ARRET DE BUS DEPLACE**

Information à faire passer le plus largement possible.

\* 70<sup>ème</sup> anniversaire de Moselle River : Lundi 10 Novembre à 10 Heures  
Arrivée des vétérans, dépôt de gerbe et vin d'honneur.

Mr le Maire demande si on fait le 11 novembre traditionnel en + le lendemain ?  
Laurence BURKHARD précise qu'il n'y aura sûrement pas de musicien de lundi.  
JM KLEIN lui dit qu'il faudrait demander à la première répétition de la musique.

Mr le Maire demande si on invite tout le monde le 10 ou si on fait le 10 et le 11 novembre.

#### **\* Divers**

Macadam jeunesse a eu lieu l'été.

Actuellement, il y a la semaine de la sculpture à Buding avec un marché du terroir le samedi 30/09/14.  
Les vice-présidents de la CCAM se réunissent tous les mardis soirs.